



Envoi au contrôle de légalité le : 2 juillet 2024

Publication électronique le : 2 juillet 2024

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

REUNION DU 17 JUIN 2024

PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE LEROY

Secrétaire : M. Alexandre MALFAIT

Étaient présents : M. Jean-Claude LEROY, Mme Mireille HINGREZ-CÉRÉDA, M. Daniel MACIEJASZ, Mme Blandine DRAIN, Mme Maryse CAUWET, M. Ludovic LOQUET, Mme Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY, M. Jean-Claude DISSAUX, Mme Laurence LOUCHAERT, M. Laurent DUPORGE, Mme Karine GAUTHIER, M. Alain MEQUIGNON, Mme Evelyne NACHEL, Mme Florence WOZNY, M. Jean-Jacques COTTEL, Mme Caroline MATRAT, M. Sébastien CHOCHOIS, M. André KUCHCINSKI, Mme Fatima AIT-CHIKHEBBIH, M. Pierre GEORGET, Mme Carole DUBOIS, M. Olivier BARBARIN, Mme Zohra OUAGUEF, M. Etienne PERIN, Mme Maryse DELASSUS, M. Claude BACHELET, Mme Maïté MULOT-FRISCOURT, M. Bruno COUSEIN, M. Philippe FAIT, Mme Emmanuelle LAPOUILLE, M. Alexandre MALFAIT, Mme Sylvie MEYFROIDT, M. Frédéric MELCHIOR, Mme Brigitte PASSEBOSC, M. François LEMAIRE, M. Marc SARPAUX, Mme Marie-Line PLOUVIEZ, M. Steeve BRIOIS, M. Ludovic PAJOT, M. René HOCQ, Mme Emmanuelle LEVEUGLE.

Excusé(s) : Mme Valérie CUVILLIER, Mme Sophie WAROT-LEMAIRE, Mme Stéphanie RIGAUX.

Assistant également sans voix délibérative : M. Jean-Louis COTTIGNY.

Excusé(s) sans voix délibérative : M. Michel DAGBERT, M. Bertrand PETIT, M. Jean-Marc TELLIER.

AIDE DÉPARTEMENTALE AUX ASSOCIATIONS DE JEUNESSE

(N°2024-254)

La Commission Permanente du Conseil départemental du Pas-de-Calais,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.3121-14, L.3121-14-1, L.3211-1 et L.3211-2 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, son article L.1111-4 ;

Vu la délibération n°2021-257 du Conseil départemental en date du 01/07/2021 « Délégation d'attributions à la Commission Permanente » ;

Vu la délibération n°2024-2 du Conseil départemental en date du 29/01/2024 « Objectif jeunesse 62 : pour une génération des possibles » ;

Vu la délibération n°2022-484 du Conseil départemental en date du 21/11/2022 « Agir avec vous pour se réaliser dans le Pas-de-Calais - Pacte des réussites citoyennes » ;

Vu le Règlement Intérieur du Conseil départemental du Pas-de-Calais et, notamment, ses articles 18, 20 et 29 ;

Vu le rapport du Président du Conseil départemental, ci-annexé ;

Vu l'avis de la 3^{ème} commission « Éducation, culture, sport et citoyenneté » rendu lors de sa réunion en date du 03/06/2024 ;

Madame Blandine DRAIN, intéressée à l'affaire, n'a pris part ni au débat, ni au vote.

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

Article 1 :

D'attribuer 183 subventions aux associations affiliées à l'Association d'Action Éducative du Pas-de-Calais (AAE62), pour un montant total de 109 100 €, conformément au tableau en annexe, dans le cadre de l'aide départementale aux associations de jeunesse et selon les modalités reprises au rapport joint à la présente délibération.

Article 2 :

Les dépenses versées en application de l'article 1 de la présente délibération sont imputées sur le budget départemental comme suit :

Code Opération	Imputation budgétaire	Libellé Opération	CP €	Dépense €
C03-338C01	933/65748/338	Subventions loisirs jeunesse	200 000,00	109 100,00

Dans les conditions de vote ci-dessous :

Pour : 43 voix (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais ; Groupe Rassemblement National ; Non-inscrit) Contre : 0 voix Abstention : 1 voix (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen)
--

(Adopté)

.....
LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Jean-Claude LEROY

ARRAS, le 17 juin 2024

Pour le Président du Conseil départemental,
La Directrice générale des services,

Signé

Maryline VINCLAIRE

	ASSOCIATIONS	COMMUNES	MONTANTS PROPOSES
ARRAGEOIS 22 associations	RCA NATATION ARTISTIQUE	ARRAS	600,00 €
	KARATE CLUB ARRAGEOIS	ARRAS	300,00 €
	ARRAS MODELE AIR CLUB	ARRAS	500,00 €
	RACING CLUB TIR A L ARC	ARRAS	300,00 €
	SPORTING CLUB AUBINOIS JUDO	AUBIGNY EN ARTOIS	600,00 €
	SOCIETE DES ARCHERS LES JEUNES	AVESNES LE COMTE	400,00 €
	ASSOCIATION TENNIS CLUB AVESNOIS	AVESNES-LE-COMTE	300,00 €
	JUDO CLUB BAPAUME	BAPAUME	600,00 €
	ASSOCIATION SPORTS ET DETENTE BADMINTON DE BEURAINS	BEURAINS	600,00 €
	LES ETOILES DE BEURAINS	BEURAINS	500,00 €
	CANOE KAYAK BIACHOIS (CKB)	BIACHE-SAINT-VAAST	600,00 €
	100 LAISSES	BLAIRVILLE	400,00 €
	LA LYRE DAINVILLE	DAINVILLE	400,00 €
	AMICALE LAIQUE ECOURTOISE	ECOURT-SAINT-QUENTIN	800,00 €
	ASSOCIATION D'EDUCATION POPULAIRE DE GAVRELLE	GAVRELLE	400,00 €
	LA FLECHETTE DART'OIS	SAINTE CATHERINE	400,00 €
	ASS ETOILE SPORTIVE ST LAURENT BLANGY	SAINT-LAURENT-BLANGY	800,00 €
	AAS ANIMAT SCIENTIFIQUE DE ST LAURENT	SAINT-LAURENT-BLANGY	800,00 €
	JUDO CLUB IMMERCURIEN	SAINT-LAURENT-BLANGY	600,00 €
	LES GODASSES VOLANTES	SAINT-LAURENT-BLANGY	400,00 €
	FOYER DES JEUNES DE VITRY	VITRY-EN-ARTOIS	500,00 €
	BROUILLON DE CULTURE	WARLUS	400,00 €
	TOTAL ARRAGEOIS		11 200,00 €

ARTOIS 54 associations	Amicale Laïque Allouagne	ALLOUAGNE	800,00 €
	Just Dance FA	ANNEQUIN	600,00 €
	CJEP ANNEZIN CLUB DES JEUNES	ANNEZIN	800,00 €
	JUDO CLUB AUCELLOIS	AUCHEL	500,00 €
	AS JEUNESSE ET FAMILLE RIMBERT	AUCHEL	600,00 €
	COLLECTIF AXIOME	BARLIN	800,00 €
	BETHUNE PASTEUR TIR	BETHUNE	800,00 €
	Les croqueux d'notes	ANNEZIN	600,00 €
	AALIM (Association Animation Loisirs Intergénérationnel du Mont Liébaut)	BETHUNE	800,00 €
	LES BRAS DE FER	BETHUNE	600,00 €
	LES COMPAGNONS DE LA BONNE HUMEUR	BETHUNE	500,00 €
	Association l'Atelier JEUNES THEATRE	BETHUNE	600,00 €
	Ju-Jitsu Traditionnel Béthunois	HINGES	600,00 €
	Loisirs et Culture	BETHUNE	500,00 €
	SBBL HANDBALL BETHUNE	BETHUNE	800,00 €
	EHB ECOLE DE HANDBALL DU BETHUNOIS	BETHUNE	500,00 €
	CONSEIL CITOYEN DE BEUVRY RENAISSANCE	BEUVRY	600,00 €
	Odeum	BEUVRY	400,00 €
	LA MAISON DES ECHANGES DU BRUAYSIS	BRUAY-LA-BUISSIÈRE	400,00 €
	DIAPASON GROUPE VOCAL	BURBURE	400,00 €
	FJEP Les amis de l'école de Busnes	BUSNES	500,00 €
	FJEP de Cuinchy	CUINCHY	1 200,00 €
	JUDO CLUB DE DIVION	DIVION	800,00 €
	MAISON DE LA JEUNESSE & DE LA CULTURE	FLEURBAIX	800,00 €
	Judo Acama Gonnehem	GONNEHEM	600,00 €
	MECCANO CLUB HAILLICOURTOIS	HAILLICOURT	400,00 €
	ANIMATION DANS LA CITE	HAISNES	600,00 €
	Rythm and Dance	HERSIN COUIGNY	400,00 €
	FOOTBALL CLUB D'HINGES	HINGES	400,00 €
	Amicale Laïque d'Houchin	HOUCHIN	400,00 €
	Le Fil d'Ariane	HOUDAIN	400,00 €
	LES ROKUGANI	ISBERGUES	500,00 €
	Club d'échecs " la tour infernale"	ISBERGUES	800,00 €
	Gym la couturoise	LA COUTURE	600,00 €
	COPAINS ACHARNES RAQUETTE	LABEVRIERE	600,00 €
	FLJEP de lillers	LILLERS	600,00 €
	VOLLEY ARTOIS LYS	LILLERS	500,00 €
	DYNAMIQUE CULTURE IMAGES	LOCON	800,00 €
	Terre Noeve	NOEUX-LES-MINES	600,00 €
	BADMINTON NOEUXOIS	NOEUX-LES-MINES	400,00 €
	ATELIER THEATRE DE NORRENT FONTES	NORRENT-FONTES	600,00 €
	TREEVELERS	RICHEBOURG	800,00 €
	AEP MILLENIUM	MARLES LES MINES	800,00 €
	Ruitz Basket Club	RUITZ	800,00 €
	Maison des Jeunes de Ruitz	RUITZ	800,00 €
	VOLLEY CLUB	RUITZ	400,00 €
	ART D ETRE	SAINT FLORIS	500,00 €
	FJEP Saint Venant	SAINT-VENANT	500,00 €
	LES BEFFYNOISES	SAINT-VENANT	600,00 €
	SAINT VENANT ATHLETISME	SAINT-VENANT	800,00 €
	VAUDRI'COURT and BIKE	VAUDRICOURT	500,00 €
	Klub Sportowy Vaudricourt 2012	VAUDRICOURT	600,00 €
	TENNIS CLUB DE VERQUIGNEUL	VERQUIGNEUL	300,00 €
	CASPJ VIOLAINES	VIOLAINES	500,00 €



	TOTAL ARTOIS		32 600,00 €
AUDOMAROIS 18 associations	LE VOLANT AIROIS	AIRE-SUR-LA-LYS	800,00 €
	SPARTIATE FIGHTING CLUB D ARQUES	ARQUES	800,00 €
	FOYER RURAL DES JEUNES ET D'EDUCATION POPULAIRE D'AUDINCTHUN	AUDINCTHUN	400,00 €
	FOYER RURAL DE COULOMBY	COULOMBY	500,00 €
	HARMONIE SAINTE CECILE DE CREQUY	CREQUY	500,00 €
	FOYER RURAL DE DELETTES	DELETTES	600,00 €
	ARC CLUB ENQUIN LEZ GUINEGATTE	ENQUIN-LEZ-GUINEGATTE	600,00 €
	LOISIRS ET CULTURE	HOULLE	600,00 €
	LONGUENESSE BASKET CLUB	LONGUENESSE	600,00 €
	ASSOCIATION OLYMPIQUES LUMBROIS	LUMBRES	800,00 €
	Tennis Club Lumbrois	LUMBRES	600,00 €
	FOYER RURAL JEUNES EDUCATION POPULAIRE OUVÉ WIRQUIN	OUVE-WIRQUIN	600,00 €
	RUDBY CLUB AUDOMAROIS	SAINT OMER	600,00 €
	SPORTS ADAPTES AUDOMAROIS	SAINT OMER	500,00 €
	TATINGHEM HOCKEY CLUB	SAINT-MARTIN-LEZ-TATINGHEM	500,00 €
	FOYER RURAL TILQUES	TILQUES	300,00 €
	UNION SPORTIVE WITTOISE	WITTES	500,00 €
	FOYER RURAL	ZUDAUSQUE	800,00 €
	TOTAL AUDOMAROIS		10 600,00 €
BOULONNAIS 10 associations	ASSOCIATION PLATO	BOULOGNE SUR MER	800,00 €
	FOOTBALL CLUB LE CONTI	BOULOGNE SUR MER	800,00 €
	AVIRON BOULONNAIS	BOULOGNE-SUR-MER	600,00 €
	BOXING CLUB BOULONNAIS	BOULOGNE-SUR-MER	600,00 €
	SPORTS ET LOISIRS DE CAMPAGNE LES BOULONNAIS	CAMPAGNE-LES-BOULONNAIS	600,00 €
	ACTISHOP	FERQUES	500,00 €
	ASSOCIATION ARABESQUE	HESDIN L'ABBE	600,00 €
	ASSOCIATION JAZZ 'N DANCE	LANDRETHUN-LE-NORD	500,00 €
	LES OPALINES Danse Music Twirl	LE PORTEL	600,00 €
	ASSOCIATION SPORTIVE TENNIS DE TABLE	MARQUISE	600,00 €
	TOTAL BOULONNAIS		6 200,00 €
CALAISIS 12 associations	SPORTS ADAPTES MIXTES BASKET ANDRES	ANDRES	600,00 €
	SOLID'AIR	ANDRES	800,00 €
	AMICALE LAIQUE ARDRES	ARDRES	600,00 €
	BASKET CLUB ARDRESIEN	AUDRUICQ	800,00 €
	ASSOCIATION GYMNIQUE ET EXPRESSION	AUDRUICQ	600,00 €
	BONNINGUES LES CALAIS ATHLETISME	BONNINGUES-LES-CALAIS	400,00 €
	L ECOLE A L HOPITAL ET A DOMICILE PAS-DE-CALAIS	CALAIS	300,00 €
	SKATE CLUB CALAIS	CALAIS	800,00 €
	CERCLE DES ARMES DE CALAIS	CALAIS	400,00 €
	LES MARSOUINS DE CALAIS	CALAIS	600,00 €
	ASSOCIATION JAZZPOP	GUINES	500,00 €
	JOGGING CLUB LICQUOIS	LICQUES	500,00 €
	TOTAL CALAISIS		6 900,00 €

	Union sportive Ablainoise	ABLAIN SAINT NAZAIRE	600,00 €
	ARTS CULTURE EST TRADITIONS	ABLAIN SAINT NAZAIRE	800,00 €
	ABLAIN JUDO CLUB	ABLAIN SAINT NAZAIRE	600,00 €
	JOUJOUTHEQUE BOUT DE FICELLE	AIX NOULETTE	800,00 €
	QUI S'AIME RECOLTE	AIX NOULETTE	600,00 €
	RUN & FUN	AIX NOULETTE	500,00 €
	WEB AIX 62	AIX-NOULETTE	800,00 €
	Etoile Ballet Comédie	AVION	800,00 €
	U.S.O.A SECTION TENNIS	AVION	600,00 €
	Canoe kayak club des glissoires	AVION	800,00 €
	LILIDANCE	BILLY BERCLAU	600,00 €
	GOHELL' ESCALADE	BOUVIGNY-BOYEFFLES	400,00 €
	COURS D EVOLUTION RYTHMIQUE	BULLY LES MINES	800,00 €
	LES SABOTS DE BULLY	BULLY-LES-MINES	500,00 €
	ASSOCIATION DE TIR ET D'APNEE CARVINOISE	CARVIN	300,00 €
	La Rythmique Courcelloise	COURCELLES-LES-LENS	800,00 €
	LE TIR SPORTIF DE COURCELLE	COURCELLES-LES-LENS	600,00 €
	AMICALE DES ANCIENS ELEVES DE DOURGES	DOURGES	400,00 €
	Harmonie l'Avenir de Drocourt	DROCOURT	600,00 €
	JUDOCLUB DROCOURT	DROCOURT	600,00 €
	Club des chiffres et des lettres	DROCOURT	400,00 €
	Comité du 9	FOUQUIERES LES LENS	800,00 €
	AMICALE LAIQUE	GIVENCHY EN GOHELLE	600,00 €
	Dépendanse urbaine School	GIVENCHY-EN-GOHELLE	800,00 €
	DIVINA DANCE	HENIN BEAUMONT	600,00 €
LENS-HENIN 52 associations	La flèche Heninoise	HENIN-BEAUMONT	400,00 €
	Stade Heninois FOOTBALL	HENIN-BEAUMONT	800,00 €
	AMICALE LAIQUE HB	HENIN-BEAUMONT	400,00 €
	Simajeur Redièse Famineur	LENS	400,00 €
	LE SAS	LENS	600,00 €
	MICROS REBELLES	LENS	800,00 €
	Compagnons du Tir à l'arc	LIEVIN	800,00 €
	NINO KID CAFE DES ENFANTS	LIEVIN	800,00 €
	Olympique Lievinois	LIEVIN	800,00 €
	Culture pop	LIEVIN	800,00 €
	DRAGON'S FULL LIEVINOIS	LIEVIN	800,00 €
	1ère compagnie de tir à l'arc	LIEVIN	500,00 €
	TENNIS CLUB LOOS-EN-GOHELLE	LOOS-EN-GOHELLE	600,00 €
	LOOS EN GOHELLE SUR LES TRACES DE LA GRANDE GUERRE	LOOS-EN-GOHELLE	600,00 €
	Jeune France de Mazingarbe	MAZINGARBE	300,00 €
	ACED METALLIA	NOYELLES GODAULT	800,00 €
	Tir sportif Noyelles Godault	NOYELLES-GODAULT	500,00 €
	ping-pong club Noyellois	NOYELLES-SOUS-LENS	600,00 €
	HANDBALL CLUB DE ROUVROY	ROUVROY	400,00 €
	AVEC LES YEUX DE L'ANE	SAINS EN GOHELLE	500,00 €
	TEAM HAMMANI. MUAY-THAI SALLAUMINOIS	SALLAUMINES	800,00 €
	Ecole de Musique de Servins	SERVINS	600,00 €
	Amicale laïque Souchez	SOUCHEZ	600,00 €
	la souchezoise	SOUCHEZ	600,00 €
	MAISON DES ASSOCIATIONS-RENCONTRE DE JEUNES-DETENTE ET LOISIRS	VENDIN LE VIEIL	400,00 €
	ADDICT'DANCE	VENDIN LE VIEIL	800,00 €
	PING VENDINOIS	VENDIN-LE-VIEIL	500,00 €
	TOTAL LENS-HENIN		32 200,00 €
	Berck cyclotouristes randonneurs	BERCK	800,00 €

	Foyer rural coupelle neuve	COUPELLE-NEUVE	600,00 €
	CENTRE SOCIO-CULTUREL INTERCOMMUNAL	HUCQUELIERS	600,00 €
MONTREUILLOIS	COMITE DS FETES LA CALOTTERIE	LA CALOTTERIE	500,00 €
8 associations	Montcavreloisirs	MONT-CAVREL	600,00 €
	ASSOCIATION AGREEE POUR LA PECHE ET LA PROTECTION DU MILIEU	MONTREUIL SUR MER	500,00 €
	ASSOCIATION DE GESTION UNION SPORTIVE JEUNESSE DU MONTREUILLOIS	ECUIRES	800,00 €
	Union sportive Verchocq Ergny Herly	VERCHOCQ	800,00 €
	TOTAL MONTREUILLOIS		5 200,00 €
	Tennis de table de Croisette	CROISETTE	400,00 €
	LE THEATRE D'EUDEMONIE	FOUFFLIN-RICAMETZ	400,00 €
TERNOIS	Frévent Tennis de Table	FREVENT	600,00 €
7 associations	Local Club de Frévent Maison des Loisirs	FREVENT	800,00 €
	Animation Ternois Jeunes	SAINT POL SUR TERNOISE	600,00 €
	ASSOC L ACADANSE SAVINOISE	SAVY-BERLETTE	800,00 €
	COMPAGNIE ATREBATES THEATRE	SAVY-BERLETTE	600,00 €
	TOTAL TERNOIS		4 200,00 €
183 associations	TOTAL GENERAL		109 100,00 €

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Pôle Réussites Citoyennes
Mission Jeunesse et Citoyenneté

RAPPORT N°27

Territoire(s): Tous les territoires

Canton(s): Tous les cantons

EPCI(s): Tous les EPCI du territoire

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 17 JUIN 2024

AIDE DÉPARTEMENTALE AUX ASSOCIATIONS DE JEUNESSE

Le 29 janvier dernier, le Département a confirmé sa volonté de toujours adapter ses politiques aux réalités des jeunes de son territoire en adoptant la délibération cadre « objectif jeunes 62 : pour une génération des possibles » qui entend décliner les objectifs, rendre lisible et coordonner les mesures départementales en faveur de la jeunesse.

Il ne suffit pas d'affirmer que nous avons confiance en la jeunesse, il faut lui en donner la preuve. C'est ce parti pris qui a conduit notre Département à engager, depuis plus de dix ans, une politique volontariste en faveur de la jeunesse (pacte départemental pour la jeunesse de 2012, délibération annuelle sur l'évolution des mesures jeunesse...). Une ambition qui se décline dans ses différentes politiques sectorielles et au travers des mesures universelles qui s'adressent à tous les jeunes du Pas-de-Calais (mesure permis engagement citoyen, aide au BAFA/BAFD, bourse initiatives jeunes pour l'aide au projet et sac ados).

Dans ce cadre, le Département a noué des partenariats avec les principales associations d'éducation populaire qui œuvrent dans le Pas-de-Calais, permettant de structurer, valoriser des actions et projets, mais surtout à accompagner la vie associative dans le département pour promouvoir les valeurs de la République, de citoyenneté et de laïcité.

L'Association d'Action Educative du Pas-de-Calais (AAE62) fédère environ 717 associations réparties sur l'ensemble du Pas-de-Calais. Il s'agit d'associations qui proposent des activités de loisirs, sportives ou culturelles pour les 6-25 ans. Ces associations représentent plus de 66 000 adhérents dont environ 40 000 sont âgés de moins de 25 ans.

Dans le cadre de son projet jeunesse, l'AAE62 s'adresse aux jeunes de 6 à 25 ans. Elle s'appuie sur l'ensemble de ses partenaires associatifs et institutionnels et de son réseau pour mener des actions dans tout le département du Pas-de-Calais.

Elle inscrit son activité dans une dimension départementale et de proximité avec la présence de référents bénévoles sur chacun de ses territoires du Pas-de-Calais qui accompagnent les associations locales. Son savoir-faire a été reconnu par l'Etat qui lui a

confié la co-animation du réseau des Guides Asso du Pas-de-Calais.

Aussi, à travers la convention pluriannuelle d'objectif et de moyen qui unit le Département et l'AAE 62, il est proposé de soutenir les projets associatifs de son réseau associatif jeunesse.

Cette année, l'enveloppe de 200 000 € a été divisée en deux afin de soutenir d'une part, les associations de jeunesse affiliées à l'AAE, et d'autre part, les associations de jeunesse sinistrées par les inondations, dans les communes reconnues en état de catastrophe naturelle par arrêté interministériel.

Une première instruction des dossiers a conduit à retenir les 183 projets d'associations affiliées à l'AAE repris en annexe au rapport. Une deuxième programmation est prévue prochainement.

Il convient de statuer sur cette affaire et, le cas échéant, d'attribuer les 183 subventions aux associations affiliées à l'AAE pour un montant total de 109 100 € conformément au tableau joint, dans le cadre de l'aide départementale aux associations de jeunesse et selon les modalités reprises au présent rapport.

Code Opération	Imputation Budgétaire	Libellé Opération	CP	Disponible	Proposition	Solde
C03-338C01	933/65748/338	Subventions loisirs jeunesse	200 000,00	200 000,00	109 100,00	90 900,00

La 3ème Commission - Education, Culture, Sport et Citoyenneté a émis un avis favorable sur ce rapport lors de sa réunion du 03/06/2024.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil Départemental

SIGNE

Jean-Claude LEROY